L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 JUILLET 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 29 JUILLET.

☞ Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

AVIS.

☞ Le prix des annonces de décès, de mariage, de candidature, de compagnies militaires, de loges maçonniques, et de toute autre annonce bordée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

La victoire de Manassas.

Les détails que nous apportent les journaux de Richmond sur la victoire remportée à Manassas par les troupes confédérées sur la grande armée d'invasion de Lincoln, non seulement confirment tous les rapports télégraphiques déjà publiés mais encore établissent que nos avantages ont été plus grands qu'on ne l'avait pensé le premier jour.

Toute l'artillerie ennemie, 60 pièces de canon la plupart rayées, 20,000 fusils ou carabines, autant de sabres et de gibernes, 500 grands chariots neufs chargés de munitions et de provisions, 2,000 chevaux, la voiture de voyage du général Scott renfermant son épée et ses épaulettes, tels sont les trophées matériels de cette victoire. Les pertes de l'ennemi se montent à quatre ou cinq mille tués, autant de blessés et près de deux mille prisonniers en y comprenant un régiment de l'Indiana qui s'était trouvé réfugié dans une gorge de montagne et à demi mort de faim. Notre perte, d'après la déclaration du chirurgien en chef de l'armée, est de trois à quatre cents tués et de mille à douze cents blessés.

C'est assurément une des victoires les plus brillantes qu'on puisse signaler quand on songe que l'armée fédérale avait été organisée avec un soin tout particulier par le général Scott, qu'elle se composait des meilleures troupes des Etats-Unis munies d'armes de précision, soutenues par une puissante artillerie, et commandées par un corps d'officiers supérieurs tous distingués par leur savoir et leur mérite.

Cette armée, qui comptait en y comprenant la réserve, 70 à 80,000 hommes, a été dispersée par l'armée confédérée, forte seulement de 40,000 hommes dans une bataille rangée en champ ouvert.

La gloire de cette victoire revient en premier lieu au général louisianais Beauregard sur les plans duquel toute la bataille a roulé. C'est à lui que le Président Davis attribue tout le mérite des dispositions générales qui ont valu à notre armée ce succès signalé. Le général Johnston a secondé admirablement les vues de Beauregard par la rapidité avec laquelle il a fait exécuter la jonction de ses troupes à celles du corps d'armée de Manassas, et par l'énergie avec laquelle il a conduit l'action à la gauche de l'armée. Mais toute l'habileté des généraux eût été impuissante à triompher de la supériorité du nombre sans l'ardeur et le courage déployés par les intrépides champions du Sud. La supériorité des soldats confédérés dans le maniement des armes, et dans les manoeuvres de l'artillerie se trouve établie d'une manière incontestable par la proportion des pertes après un combat qui a duré plus de dix heures.

Au moment où le président Davis est arrivé sur la scène de l'action, vers deux heures après-midi, le succès de la journée n'était plus douteux, mais en se mettant à la tête d'un corps de troupes fraîches et en chargeant l'ennemi au centre il a accéléré le gain de la bataille et puissamment contribué à la déroute des fédéraux.

Au nombre des prisonniers se trouvent un membre du Congrès des Etats-Unis pour l'Etat de New York, M. Ely, les colonels Corcoran et Wilcox et plusieurs politiciens éminents de New York qui étaient venus pour assister à la bataille. Un de nos confrères a fort à propos suggéré l'idée de ne relâcher ces personnages politiques qu'en échange des nègres que les Fédéraux ont volés en Virginie.

Ces messieurs qui avaient marqué leur bagage pour Richmond et avaient sans doute chargé leurs amis de leur écrire à cet endroit ont dû être un peu surpris de se trouver amenés dans cette ville et d'y trouver l'hospitalité aux frais du gouvernement Confédéré. Espérons que la captivité leur inspirera quelques réflexions salutaires.

Les Fédéraux se croyaient si sûrs de la victoire que les agents des journaux de New York placés à distance respectueuse du feu et jugeant de l'action par le bruit du canon et de la fusillade, envoyaient d'heure en heure des dépêches annonçant les progrès de l'armée fédérale, la prise des batteries confédérées, etc., etc. Dans les journaux de New York du 22 nous trouvons toutes sortes de récits sur la grande armée. Leurs dernières dépêches, il est vrai, sont du 21 à 5 heures du soir et c'est à partir de ce moment qu'a commencé l'incroyable déroute dans laquelle les soldats de cette grande armée ont abandonné armes et bagages pour se sauver plus vite, et sont rentrés à Alexandrie dans une confusion inexprimable. Nous sommes curieux de savoir comment les feuilles républicaines auront opéré le lendemain leur changement de front. Tout ce qu'elles ont dit avant la bataille de l'invincibilité de leur armée ajoute à l'humiliation de leur défaite. Le télégraphe nous a appris que plusieurs des journaux de New York, le *Herald* entre autres, avaient pris le parti d'avouer franchement le fait. D'autres cherchent des explications plus ou moins ridicules, et demandent à grands cris la destitution des généraux et la démission des membres du cabinet. C'est l'aveu le plus complet de l'impuissance du Nord à subjuguer le Sud.

Virginie occidentale.— Le gouverneur Wise a réparé par quelques brillants succès dans le Sud-Ouest de la Virginie les échecs subis par la division Garnett dans le Nord Ouest.

Dans un engagement qui a eu lieu à 16 milles de Charleston, dans le comté de Kanawha entre 600 soldats de Wise commandés par Patton et Anderson et 2,800 soldats fédéraux, les Virginiens ont mis l'ennemi en déroute, lui ont tué ou blessé 250 hommes et ont fait prisonniers 9 officiers et 30 soldats ainsi qu'un membre de la pseudo-législature de Wheeling, M. Roberts, et un correspondant d'un journal abolitioniste de Cincinnati qui était caché dans le creux d'un arbre. Les Virginiens n'ont eu que trois tués. Parmi les officiers se trouvent deux colonels, Woodruff et De Villiers, deux lieutenants-colonels, un major et trois capitaines.

Dans les mêmes parages une troupe de 22 dragons envoyés en éclaireurs sous le commandement du colonel Clarkson a chargé sur un corps ennemi et lui a tué sept hommes, et l'ennemi s'étant replié sur un camp de 1,700 hommes notre cavalerie a passé à travers le camp comme un ouragan en tirant à droite et à gauche. Dix-huit à vingt Fédéraux ont été tués dans cette action et plusieurs fusils leur ont été enlevés. Ces derniers avaient deux pièces de canon; mais ils n'ont pu s'en servir les cavaliers virginiens ayant sabré les canonniers sur leurs pièces.

Le major Wheat.—Un voyageur qui est parti de Richmond vendredi dernier nous informe qu'on avait le plus grand espoir de sauver le major Wheat, de la Louisiane malgré la gravité de sa blessure.

Une bonne plaisanterie.—On sait que M. Chase, secrétaire du trésor des Etats-Unis, a présenté entre autres plans financiers un projet de taxe directe sur toutes les propriétés dans les divers Etats et territoires dont le montant a été fixé à trente millions de dollars. Dans le tableau de répartition présenté par M. Chase nous voyons que pour ne pas faire de jaloux on a observé la plus stricte égalité entre les Etats restés dans l'Union et ceux qui ont la prétention d'en être sortis. Les Etats Confédérés y figurent pour $7,896,385 et la part de la Louisiane dans cette somme est de $578,563.

Des répartiteurs seront nommés pour chaque district, et dit la loi: "chaque répartiteur s'adjoindra le nombre d'aides nécessaire." La loi ne dit pas quel sera ce nombre nécessaire, mais nous ne croyons pas exagérer en le portant à 100,000 pour chaque Etat, ce qui à trois piastres par jour ferait un salaire quotidien de $300,000 pour chacun des Etats Confédérés non compris les frais de voyage fixés à 10 cents par mille.

L'impôt sera prélevé sur la valeur des terrains, maisons, meubles et esclaves — des *esclaves*... [illegible]! Le gouvernement abolitioniste de Lincoln qui reconnaît l'existence de l'esclavage en taxant ce genre de propriété à l'égal des autres. Si ce n'était imprimé en toutes lettres nous ne pourrions en croire nos yeux. Que vont dire Greeley, Garrison, Wendell Phillip et Gerry Smith!

Question: paiera-t-on le salaire des répartiteurs en paiement et de leurs aides jusqu'au moment où ils auront fini leur travail dans les Etats du Sud? La part de l'impôt que paieront les Etats du Nord n'y pourrait suffire. Après tout on paie bien le salaire du collecteur fédéral de la Nouvelle-Orléans stationné à Cuba!

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

DEPECHES DE SAMEDI.

Washington.

Washington, 27 juillet.— Le général McClellan est arrivé ici.

Un comité de New-York demande instamment la mise en service actif du général Wool.

On a appris que les méridionaux avaient des informations exactes quant aux mouvements des fédéraux et que leur retraite de Fairfax faisait partie du plan par lequel les fédéraux devaient être attirés dans le piège.

Washington 29 juillet.—La Chambre a adopté plusieurs bills définissant le crime de conspiration, établissant des peines et décrétant des mesures pour supprimer la rébellion.

Virginie Occidentale.

Cincinnati, 27 juillet.—Cox a occupé Charleston sur le Kanawha. Les méridionaux se sont retirés en incendiant les ponts.

Washington, 27 juillet.— Le régiment du Michigan, fort de 475 hommes au commencement de la bataille de Manassas a perdu 198 hommes et 9 officiers.

Washington, 27 juillet.— Les Confédérés se concentrent de nouveau à Winchester. L'inquiétude est grande ici car on craint une attaque sur Harper's Ferry. Une dépêche de St Louis annonce que le colonel Frémont a organisé son état-major.

St Louis, 27 juillet.—Le général Pope a notifié les propriétaires dont les propriétés sont situées sur le parcours des chemins de fer, qu'ils seront poursuivis en dommages s'ils ne livrent combat à ceux qui brûlent les ponts et enlèvent les rails ou s'ils ne préviennent les autorités militaires de tous projets hostiles.

Les Missouriens du Sud, encouragés par les derniers événements, réunissent des forces imposantes.

Iowa.

Louisville, 27 juillet.—La Convention Démocratique de l'Iowa déclare que la doctrine de "l'irrépressible conflit" a été la véritable cause de la guerre actuelle.

Washington.

Washington, 27 juillet.— Dans les dernières vingt-quatre heures deux sentinelles avancées de l'armée fédérale ont été tuées à deux milles de Washington.

De plus, un corps de cavalerie des confédérés s'est avancé jusqu'à trois milles des hauteurs d'Arlington.

Lincoln et le Congrès.

Washington, 27 juillet.— Le Congrès a demandé à Lincoln de lui communiquer les correspondances relatives à l'Etat actuel des affaires; mais Lincoln a refusé sous le prétexte que la divulgation de ces correspondances serait préjudiciable à la sureté publique.

La Chambre a adopté le bill du Sénat affectant une somme de $2,000,000 pour l'envoi aux citoyens loyaux des Etats scissionnaires.

Tennessee.

Louisville, 27 juillet.— Green, l'officier de police qui a brutalement assommé M. Tompkins pour avoir acclamé pour Jefferson Davis *a été renvoyé de la police!*

Une dépêche de Cairo annonce que les Méridionaux d'Union City préparent quelque chose.

La rumeur dit qu'un flotte de bateaux à vapeur est arrivée de Memphis hier et aujourd'hui, transportant des troupes à New Madrid. Ce bruit est confirmé par les sentinelles avancées des fédéraux qui rapportent qu'il y a en effet dans cette ville un grand nombre de bateaux et que leur destination définitive et prochaine est Bird's Point.

Maladresse de nos Corsaires.— Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 22 juillet:

On a eu, samedi, des nouvelles du fameux vapeur *Sumter*, d'une manière assez curieuse. Au nombre des prises faites par ce navire dans le golfe, se trouvait le trois-mâts *Cuba* allant de Trinidad en Angleterre. Le commandant du *Sumter* avait cru suffisant de mettre à bord cinq hommes, en y laissant l'équipage primitif; mais celui-ci, à la première occasion, saisit les cinq gardiens, les fit prisonniers, et reprit possession du bâtiment. Rencontrant quelques jours après le *Costa Rica*, qui venait à New York, on y transporta deux des captifs, lesquels sont arrivés avant-hier. Ce sont deux matelots nommés Henry Spence et John Davison. Leurs trois compagnons de mésaventure sont incessamment attendus avec le *Cuba* lui-même, et l'on se prépare déjà à commencer leur procès. Ainsi que nous l'avons fait observer, la question ne sera pas ici la même que pour les corsaires du *Savannah*, attendu que le *Sumter* était non pas un bâtiment de course, mais bien un navire armé comme faisant partie de la marine régulière des Etats Confédérés.

P. S. Le navire *Cuba*, dont nous avons annoncé plus haut la capture par le *Sumter* et la délivrance par son propre équipage, est arrivé hier à New-York. Il amène à son bord le midshipman et les deux marins qui complétaient l'équipage de prise, dont on est parvenu à se rendre maître.

Il est également arrivé un autre navire, qui se trouve dans le même cas. C'est la goëlette *J. S. Waring*, capturée par le corsaire *Jefferson Davis*. Là aussi, cinq hommes avaient été mis par les capteurs, pour conduire la prise à bon port. Mais l'équipage du *Waring*, surprenant ces gardiens dans leur sommeil, en a tué trois et amène les deux autres prisonniers.

Les chevaux avaient soif.—Nous connaissons déjà plusieurs des causes qui font que les Fédéraux sont si souvent battus: défaites éventuelles après une brillante victoire, batteries masquées, manque de munitions au plus beau moment, mais en voici une autre qui mérite une mention particulière. Veut-on savoir le vrai motif pour lequel le général Tyler a ordonné la retraite des Fédéraux après la bataille de Bull's Run—c'est parce que les chevaux du capitaine Bracketts avaient soif. Après celle-là il faut tirer le rideau.

Pourquoi nous battons-nous?—Le *Times* de New York dit en réponse à cette question: plusieurs ont fini par trouver pourquoi nous nous battons; ceux qui ne le savent pas peuvent croire avec raison que c'est afin que les avocats, les commis, et quelques propres à rien reçoivent la paie de colonels et de généraux.

Congrès des Etats Confédérés.

Dans la séance du Congrès des Etats Confédérés du 24 juillet, M. McFarland a fait le rapport suivant au nom d'un comité spécial:

Le comité auquel ont été référées les résolutions approuvant les prompts et patriotiques efforts du maire de Richmond en faveur de ceux qui ont été blessés à la glorieuse victoire de Manassas, et offrant la coopération du Congrès à ce projet charitable, rapporte respectueusement que, dans un meeting public des citoyens de Richmond, convoqué par le maire le lundi 22, il a été décidé que les citoyens offraient leurs maisons aux blessés, etc.

Ces mesures font face aux exigences de la situation dans un large esprit de sympathie. Il n'y a pas de devoir auquel nos concitoyens ou leurs agents ou représentants soient disposés à répondre avec plus de spontanéité et de libéralité qu'à celui qui les appelle à consoler et à secourir leurs intrépides défenseurs. Il ne conviendrait pas que le Congrès des Etats Confédérés laissât la ville de Richmond prendre sur elle toute la charge du soin des blessés et des malades de l'armée qui, par un bienfait de la Providence, a remporté un triomphe glorieux à Manassas.

Il appartient au Congrès de fournir les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses qui résulteront de l'exécution de ce projet bienfaisant; en conséquence, il est

Résolu que la somme de cinq mille dollars sera placée à la disposition du secrétaire du trésor, pour être employée à assurer le comfort des officiers et des hommes de l'armée qui étaient à la bataille de Manassas, et qui pourront être transportés dans la ville de Richmond en vertu de la résolution du conseil de ville.

Cette résolution a été adoptée par le Congrès.

Les reçus des mignons de Lincoln.—Nous trouvons dans un journal de New-York le document suivant:

Ordre du jour.—Le télégraphe a parlé d'excès auxquels se sont livrées certaines parties de l'armée du général McDowell à Germantown et à Fairfax Court House. Pour prévenir de pareilles scènes, le général en chef a publié l'ordre du jour suivant:

"Quartier-général du département de Virginie,
"Fairfax Court House, 18 juillet 1861.
"Ordre du jour No 18.

"C'est avec la plus profonde mortification que le général commandant en chef se trouve dans la nécessité de renouveler ses ordres pour le respect de la propriété des habitants du district occupé par les troupes sous ses ordres. A peine étions-nous arrivés en cet endroit, que, à l'horreur de toute personne bien intentionnée, quelques maisons ont été ouvertes avec effraction, d'autres incendiées, par le fait de quelques uns de ceux que tous les hommes loyaux ont annoncés comme venant ici pour protéger les opprimés et délivrer le pays de la domination d'un parti détesté. La propriété de cette population est à la merci de troupes que nous disons à bon droit les plus intelligentes, les mieux instruites, les plus fidèles à la loi de toutes celles qui ont jamais été sous les armes. Mais les actes d'hier ne sont-ils pas propres cependant à imprimer sur elles la tache la plus grave? Quelques uns ont prétendu que leurs corps particuliers n'avaient pas pris part à ces actes. Peu importe, les individus n'étant pas découverts, nous sommes tous également déshonorés. Les commandants de régiments choisiront un officier commissionné comme prévôt-maréchal, et dix hommes comme force de police sous leurs ordres, dont le spécial et unique devoir sera de préserver la propriété contre toutes déprédations, et d'arrêter tous les pillards de quelque régiment ou de quelque corps que ce puisse être. Quiconque sera trouvé commettant la plus légère déprédation, tant des porcs ou de la volaille, ou entrant sur la propriété des habitants, sera ramené au quartier-général, et la moindre punition qui lui sera infligée sera de l'envoyer à la prison d'Alexandrie. Il est encore ordonné que personne n'arrête ou ne tente d'arrêter un citoyen sans armes, et ne fouille ou n'essaie de fouiller aucune maison, ou même d'y entrer sans permission. Les troupes doivent se conduire avec autant de retenue et de convenance que si elles étaient dans leurs propres foyers. Elles sont ici pour punir les ennemis de la patrie, non pour juger et punir des gens désarmés et sans défense, pour coupables qu'ils puissent être. S'il y a lieu, ce soin sera rempli par qui de droit.

"Par ordre du général McDowell.
"Jas B. Fry,
"Adjudant-général."

Significatif.—Le *Moniteur*, journal officiel du gouvernement français, en annonçant la retraite de M. Faulkner, le désigne comme *ministre des Etats Unis*. Mais en parlant de son successeur, il l'appelle *le ministre de M. Lincoln*.

Manière de se procurer des armes.—Nous avons vu, dit l'*Avalanche* de Memphis, un volontaire de l'Arkansas qui se rendait au siège de la guerre sans armes d'aucune espèce.—Qu'allez-vous faire lui avons nous demandé? Je vais dans le Missouri, a-t-il répondu, tâcher d'assister au premier combat qui aura lieu; et je m'approprierai les armes de quelque allemand défunt que je trouverai sur le champ de bataille.

Arrivée d'un espion.—Nous lisons dans le *Richmond Enquirer*: Un homme dont nous n'avons pu nous procurer le nom, et qui appartenait à l'une des compagnies de l'armée confédérée a été amené ici hier comme espion. Quand on l'a arrêté, il avait en sa possession une grande quantité de limes pour enclouer les canons, et quand il s'aperçut qu'il était impossible de nier sa culpabilité, il avoua qu'il avait, sous promesse d'une grande rémunération des autorités de Washington, joint notre armée dans le but d'enclouer nos canons, et cela fait d'en informer l'ennemi afin qu'il put tomber sur nous. Heureusement ce misérable n'a pas eu le temps de mettre son projet à exécution. Il a été remis aux autorités militaires.

Quel homme de cœur voudrait défendre un gouvernement qui emploie des moyens aussi méprisables?

Pourquoi ils ont été défaits.—Nous lisons dans le *Courier* de Louisville, journal qui n'est pas plus en faveur du Sud qu'en faveur du Nord, mais qui s'est jusqu'ici maintenu dans une neutralité à peu près impartiale:

Les fédéraux attribuent leur défaite à Manassas à la supériorité de nombre des forces confédérées.

Le général Scott avait en campagne une armée de 250,000 hommes de laquelle il pouvait choisir sa force d'attaque. Il a pris son temps pour se préparer à avancer. Il a commencé l'attaque à l'heure qu'il a choisie lui-même.

Ces faits convaincront tout esprit sérieux, que les fédéraux n'ont pas combattu dans des conditions désavantageuses; mais que, ayant autant d'hommes qu'ils désiraient, se mettant en marche à l'heure qu'ils jugeaient opportune, et commençant l'attaque quand ils le jugèrent à propos, ils avaient foi dans le succès, et se sentaient certains du résultat, et qu'ils ont été défaits non par des forces supérieures en nombre, mais par l'habileté des généraux et la valeur obstinée et invincible de soldats combattant pour leurs foyers et leurs libertés.

Les fédéraux se vantaient de connaître parfaitement les forces des confédérés, et les mouvements qu'elles exécutaient; ils avaient des espions dans tous les environs de Manassas, des ballons flottants au-dessus des camps confédérés, d'où l'on dessinait des cartes qui étaient déposées sur le bureau du commandant en chef. Ils avaient leurs généraux les plus capables à leur tête, et les ressources du pays derrière eux.

Ils ont été défaits, taillés en pièces, chassés avec des pertes énormes, voilà la vérité simple, non pas à cause du nombre supérieur, car ils pouvaient demander de l'Ouest Virginie, de Baltimore, de Washington, de Martinsburg, etc, plus de soldats s'ils avaient pensé en avoir besoin, mais ils ont été défaits *parce que les hommes qui ne combattent ni pour gagner, ni pour conquérir, ni pour subjuguer, mais pour la liberté, sont invincibles.*

Voilà la vérité encore une fois. On aurait pu aussi bien l'admettre tout d'abord, car il faut tôt ou tard la confesser.

La grande armée de plus de 60,000 hommes, avec ses trains indéfinis, ses canons de dimension, ses magnifiques batteries, et les meilleurs équipements possibles, a été chassée du terrain qu'elle avait envahi, chassée des foyers qu'elle voulait déshonorer, chassée par ceux qu'elle voulait asservir.

Voilà le secret du succès de l'armée du Sud. Les envahisseurs ne peuvent pas combattre avec la même énergie, le même courage, la même intrépidité que ceux qui combattent pour la défense de leur propriété, de leurs foyers, de leurs Dieux domestiques.

Prisonniers de guerre et personnes faites prisonnières en mer.

L'honorable J. P. Benjamin, avocat-général des Etats Confédérés, a donné les instructions suivantes relativement aux prisonniers de guerre et aux personnes capturées en mer:

1—Toutes les personnes faites prisonnières en mer et mises sous la garde des marshals, devront être enfermées de suite et d'une manière telle qu'elles ne pourront pas obtenir des renseignements qui pourraient être utiles à l'ennemi.

2—Toutes personnes capturées à bord de navires (armés ou non armés) employés au service public des Etats-Unis, devront être considérées comme prisonnières de guerre même lorsque ces navires seront capturés sur des navires non armés et non employés au service public de l'ennemi.

Les personnes capturées sur des navires particuliers non armés et non employés au service public de l'ennemi, ne sont point prisonnières de guerre.

3—Dès que le marshal recevra et aura fait emprisonner les personnes capturées sur mer, il dressera une liste de leurs noms, de leur rang et de leur position; il soumettra une copie de cette liste au juge de la Cour et une autre aux capteurs ou à leur protecteur, dans le but de désigner celles qui devront être retenues comme témoins.

4—Après avoir séparé des autres ceux qui doivent être retenus comme témoins, le Marshal livrera tous les prisonniers de guerre au commandant du poste militaire le plus voisin. Il transportera à la frontière et à un endroit situé au dessous des limites de la Confédération, tous les étrangers ennemis qui ne sont pas prisonniers de guerre.

En transportant ainsi les captifs, prisonniers de guerre ou non, le Marshal aura soin d'emmener les captifs de telle sorte qu'il leur soit impossible d'obtenir des informations qui pourraient être utiles à l'ennemi.

5—Dès que le juge aura annoncé au Marshal que la présence des captifs n'est plus nécessaire, il sera disposé des prisonniers de la manière indiquée plus haut.

6—Les frais de maintien et de transport des personnes prises en mer, conformément aux susdites instructions, seront payés par ce Département sur présentation de garanties comme il est exigé dans la huitième clause de l'acte du 6 mai 1861, intitulé: "acte reconnaissant l'existence de la guerre entre les Etats-Unis et les Etats Confédérés et concernant les lettres de marque et les prises."

BATAILLE DE MANASSAS.

Les journaux de Richmond du 24 nous fournissent d'intéressants détails sur la bataille de Manassas; nous en résumons ici les principaux:

L'armée confédérée, déployée sur le bord de la petite rivière de Bull's Run, de Union Mills Ford à Stone Bridge Ford, attendait que l'ennemi traversât. Le feu commença à 8 heures, à Mitchell's Ford où il fut soutenu quelques instants avec vigueur pour détourner l'attention de nos généraux du point où devait être portée l'attaque principale. La ruse fut bientôt découverte, et devinant que notre aile gauche allait être la plus exposée, les généraux Beauregard et Johnston y massèrent le nombre de troupes suffisant pour soutenir le choc. Vers 3 heures, lorsque la bataille était le plus animée, nous y avions 15,000 hommes et l'ennemi 35,000. Les avantages se balançaient de part et d'autre, malgré les prodiges de valeur des troupes confédérées et l'héroïque dévouement du général Johnston, lorsque arriva, sur un train du chemin de fer de Winchester à Manassas, la brigade du général Kirby Smith qui, sans attendre que les chars atteignissent la station, les fit arrêter, débarqua ses troupes et s'élança à leur tête au plus fort de la mêlée.

Les confédérés, ainsi soutenus, revinrent à la charge avec une vigueur nouvelle et les colonnes ennemies, rompues, brisées, prirent précipitamment la fuite, poursuivie par la cavalerie jusqu'à Fall's Church, à 5 milles seulement d'Arlington.

Plus de la moitié des membres du Congrès fédéral assistaient de loin à la bataille. En arrivant au point où ils s'étaient tenus pendant l'action, nos troupes n'ont plus trouvé que des reliefs du festin qu'y avaient pris les Honorables. Au nombre de nos trophées se trouvaient 61 pièces de canon, 20,000 armements complets, 500 wagons chargés de munitions de toutes sortes et une quantité considérable de provisions.

Il n'y a plus de doute sur le fait que le général Scott assistait à la bataille. Sa voiture où se trouvaient plus que son sabre et ses épaulettes, a été arrêtée au moment où elle roulait à toute course, sans doute pour attirer l'attention, tandis que le général fuyait à cheval par une autre route.

Les pertes de l'ennemi ainsi que les nôtres n'étaient pas encore connues d'une manière exacte.

La célèbre charge faite contre les zouaves de New York par le régiment de l'Arkansas est racontée par un officier ramené à Richmond au nombre des prisonniers. Il est impossible, dit-il, de se faire une idée même éloignée de l'ébahissement des zouaves en se voyant en présence d'hommes armés de Bowie-knifes seulement et de leur terreur quand ils se sentirent attaqués corps à corps par ces démons (c'est le mot qu'ils ont employé) que ne pouvaient arrêter ni le feu des mousquets, ni la pointe des bayonnettes.—Jamais soldats n'ont fui d'un champ de bataille avec autant de précipitation.

(*Renaissance Louisianaise.*)

La motion Crittenden.—Voici en quels termes la motion faite par M. Crittenden est rapportée dans les journaux du Nord:

Nous devons mentionner toutefois, une motion proposée par M. Crittenden pour faire déclarer que: "la guerre ayant été commencée par les désunionistes du Sud, actuellement en rébellion contre le gouvernement des Etats-Unis, le Congrès oubliera toute passion, pour se rappeler uniquement son devoir envers le pays; que la guerre n'est poursuivie dans aucun but de conquête, de subjugation ou d'immixtion dans les droits et les institutions des Etats soulevés, mais simplement pour défendre et maintenir la suprématie de la Constitution avec les droits et l'égalité qu'elle garantit; qu'en conséquence, aussitôt ce but réalisé, la guerre devra cesser."

Cette motion a pour but de contraindre la majorité républicaine à prendre un engagement formel, relativement au but de la guerre, ou à dévoiler ses vues secrètes si elle en a. La discussion en a été ajournée, aux termes du règlement, mais elle reviendra sous quelques jours et ce sera peut-être l'un des épisodes les moins importants de la session.

Suicide.—M. Henry Trewinski, exilé polonais, résidant depuis une trentaine d'années en Louisiane, a mis fin à ses jours la semaine dernière en se brûlant la cervelle d'un coup de pistolet. Descendant d'une noble famille polonaise et possédant une excellente éducation, il avait été précepteur à la Nouvelle-Orléans, puis professeur au collège de St-Jacques, collecteur des greffiers des Cours, et membre du premier conseil de ville de la Nouvelle Orléans. Dans les cinq dernières années de sa vie, il s'était abandonné à l'ivrognerie. Il était d'ailleurs estimé et aimé, et un nombreux convoi l'a conduit à sa dernière demeure. Avant de se suicider, il avait fait son testament et institué son héritier l'un des plus éminents médecins de la ville. (*Courrier des E.-U.*)

Institut St-Charles.— L'examen annuel, à l'institut St-Charles, situé à Greenville, près de Carrollton, aura lieu aujourd'hui et demain, de 9 heures à 3 heures de l'après-midi. La solennité se terminera, le 31, par une soirée musicale. Nous remercions la directrice, Mme Macé, de son obligeante invitation.

Armes a vendre. — MM. Hoffman & Marks, 63 rue de Chartres, ont un grand choix d'épées et de sabres, de revolvers de Colt et d'autres armes, qu'ils offrent à des prix très modérés. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

La Légion Française.— Nous avons à rendre compte d'une importante cérémonie militaire et religieuse, celle de la bénédiction du drapeau offert à la Légion Française. On sait que cette légion se compose de tous les résidents français non naturalisés de la Nouvelle-Orléans. Outre les six compagnies dont nous avons déjà donné la composition, il s'en est adjoint une septième ayant pour capitaine M. Manin, ancien instructeur des Chasseurs-à-Pied et pour premier lieutenant M. Gandavent, ancien sergent-major du même corps.

Hier, à deux heures, la Légion présentant un effectif de plus de 600 hommes s'est réunie à deux heures à sa caserne, rue des Remparts, et après avoir été chercher son drapeau [illegible], s'est rendue, précédée d'un nombreux état-major, à la résidence de madame Gueslé, pour y chercher le drapeau offert par elle à la Légion et qui devait recevoir la bénédiction des mains de l'archevêque Odin. Dans ce baptême religieux à donner au drapeau, la donatrice avait été choisie comme marraine et le colonel du régiment des Gardes d'Orléans, M. Numa Augustin, avait en acceptant le titre de parrain, cimenté les liens de confraternité qui unissent les résidents français à leurs cousins et amis les citoyens de la Louisiane.

Lorsque les compagnies eurent été formées rue du Canal, la marraine du drapeau a présenté le drapeau à la Légion et a prié le capitaine adjudant-major Lafon de Ladebat de prononcer en son nom l'allocution suivante:

Messieurs et chers Compatriotes,

[illegible]

Vive la France! Vive la Louisiane! Vive notre glorieux parrain! Vivent Davis et Beauregard! Vive l'Empereur!

Le commandant de la Légion, M. Alexis Rachebeau, en recevant le drapeau des mains de la marraine, l'a remerciée au nom de la Légion par quelques paroles bien senties et chaleureusement applaudies, que nous reproduisons ici:

Madame,

[illegible]

Les plus chaleureux applaudissements ont accueilli l'allocution de la marraine ainsi que la réponse du commandant, et de nombreux hurrahs ont été poussés en l'honneur de la France, de la Louisiane, de la Confédération du Sud, du président Davis, du général Beauregard, etc.

Le cortège s'est mis en marche par les rues du Canal et de Chartres et s'est rangé sur la place Jackson, où une tente élégamment ornée de drapeaux aux couleurs de la Confédération, de la Louisiane et de la France avait été préparée auprès de la statue du général Jackson. Tous les balcons des bâtisses Pontalba étaient garnis de dames et la place présentait un admirable coup d'œil. L'uniforme pittoresque et militaire de la Légion rappelait à tous ceux qui connaissent la France les souvenirs glorieux des guerres soutenues par les vaillantes armées de la mère-patrie de la Louisiane, et les cœurs étaient unanimes sur la bonne tenue et l'effet imposant des défenseurs français de la Nouvelle-Orléans.

Une garde d'honneur est allée chercher le vénérable archevêque Odin accompagné de son clergé, et après un discours de l'abbé Perché, discours qui a produit une impression favorable sur tous ceux qui ont été à même de l'entendre, la cérémonie de la bénédiction a eu lieu au milieu du recueillement et du silence le plus profond.

Une quête a ensuite eu lieu au profit des orphelins du Troisième District, et pendant la quête, M. Anthony Fernandez, président, et M. Barnett, vice président de la société des vétérans de 1814-15, ont entretenu l'assemblée et prononcé de patriotiques et chaleureuses allocutions.

Après un défilé autour de la place avec une précision qui fait honneur aux légionnaires et à leurs officiers, la Légion française s'est mise en marche par la Levée jusqu'à la rue Julia et est revenue ensuite à sa caserne par les rues St-Charles et Royale. Tous ceux qui ont pu examiner hier la Légion française, sont restés convaincus que la ville a en eux 600 défenseurs sur le dévouement et le courage desquels elle peut compter en cas d'invasion.

Chaloupes canonnières.— Le dernier numéro du Nawsbey, excellent petit journal publié à Alger, renfermait les lignes suivantes:

"Nous avons à Alger six chantiers où il ne se fait rien tandis qu'il devrait y avoir sur chacun d'eux trois chaloupes canonnières en construction. Pourquoi les propriétaires de la Nile-Orléans ne prennent-ils pas l'initiative, pourquoi ne font-ils pas construire des bâtiments destinés à défendre leurs propriétés! D'ici à deux mois ils pourraient les bâtir pour en avoir et seront étonnés si on ne leur en donne pas au bout d'une semaine. Il n'y a pas de temps à perdre, car il nous faudra trois mois au moins pour être le moindrement prêts à soutenir une attaque."

M. Jules G. Dreux, frère du lieutenant-colonel Charles D. Dreux, mort sur le champ de bataille, a accepté la place de lieutenant-colonel du régiment Jackson qui est presque complet.

Un anglais du nom de Reynolds a été arrêté pour s'être servi d'expressions inconvenantes en parlant du Sud. La plainte est portée par M. J. C. Delaney.

Fred. Carson, cabman, a été arrêté dans la rue St-Charles pour s'être montré trop amateur de la course et avoir administré des coups de fouet à Theo Welsh.

Anne Hayes a été arrêtée dans la rue Lafayette, sous prévention d'avoir blessé Bridget Sheridan d'un coup de bouteille.

Vente des prises.—Le Marshal a vendu, samedi matin, les bâtiments pris par nos steamers. Voici le produit de la vente:

La goëlette Mermaid	$4,000 00
La barque Ocean Eagle	3,000 00
Le navire Milan	3,000 00
La goëlette Jno A Jones	[illegible]
Le brick Panama	[illegible]
La goëlette Ella	1,000 00

Les 1,500 sacs de sel (chargement du navire Milan) ont été vendus à raison de $1 [illegible] le sac.

Incendie.—Hier, à six heures du soir, l'épicerie au coin des rues Clio et St Charles, fut découverte en feu et l'alarme fut donnée immédiatement.

Le propriétaire, qui avait un stock considérable de marchandises, vins et liqueurs, était allé en partie de plaisir au Bayou St-Jean avec sa famille. Il n'était pas assuré. Le feu, évidemment l'œuvre d'un incendiaire, avait été mis dans l'arrière magasin. La perte est évaluée à environ $1,000.

Funérailles du jeune Reynolds.— Les funérailles du jeune Joshua D. Reynolds, quatrième sergent du Washington Artillery, tué à la bataille de Manassas, ont eu lieu hier après-midi; elles ont été très imposantes. Le vaste jardin qui entoure la résidence de M. Reynolds, père, était encombré de parents, d'amis et de connaissances du défunt, la foule avait envahi les rues avoisinantes et une longue file de voitures stationnées du côté nord de la rue First, s'étendait de la rue Prytania à la rue des Magasins — bien avant l'heure fixée pour l'enterrement.

A six heures, après un sermon du Dr Palmer et un autre du Dr Markham, le cercueil a été déposé sur un caisson du Washington Artillery, tiré par quatre chevaux noirs, et le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

Le colonel J. D. G. Quirk à cheval; la compagnie de réserve du Washington Artillery — quatre vingt hommes commandés par le capitaine Hodgson; le char funèbre, à côté duquel marchaient, comme porteurs, quatre membres du Washington Artillery arrivés de la Virginie; les domestiques de la famille; des officiers de l'Armée Confédérée; des officiers des régiments volontaires et de compagnies de milice; la famille et les amis du défunt; les Continental Guards, capitaine W. F. Hodgkins sans armes; les Sumter Rifles, capitaine Charles G. Campbell, sans armes; un détachement des Gardes d'Orléans, sous les ordres du sergent John E. Holland; les Crescent Cadets, lieutenant Warner; les Jackson Railroad Rifles, capitaine T. F. Williams; les Crescent Blues, capitaine Frank Bartlett; les Protection Rifles, capitaine Jno. T. Purcell; les Lavendale Guards, sous les ordres du lieutenant Goodwin — puis venait la longue file des voitures.

La plus grande partie du cortège s'est arrêtée en arrivant à la rue Claiborne, mais les membres de la Réserve du Washington Artillery ont accompagné jusqu'au cimetière les restes de leur frère d'armes.

Paragraphes — Nous avons publié dans notre dernier numéro, dit la *Renaissance*, un tableau des dépenses qui ont été faites par l'Etat pour l'établissement du camp Lewis. Ce tableau, qui nous a été fourni par un officier, que nous avions tout lieu de croire bien informé, est, assure-t-on, inexact. Nous nous faisons donc un devoir de reconnaître l'erreur dans laquelle nous sommes bien involontairement tombé et de rétablir les véritables chiffres de ces dépenses qui cette fois, nous viennent d'une source officielle. Il résulte, d'un état relevé sur les livres du quartier-maître général de l'Etat, que le montant total des dépenses faites au Camp Lewis ne s'élève qu'à la somme de $7,707 (?). Sur cette somme celle de $1411 20 seulement a été déboursée pour l'entretien des sept compagnies du régiment des Gardes d'Orléans comptant ensemble 501 hommes.

—Les commissaires envoyés par la ville à Richmond, dit le même journal, pour s'entendre avec le président Davis relativement aux défenses de la Nelle-Orléans, sont de retour depuis quelques jours. Ils se déclarent parfaitement satisfaits du résultat de leur mission, et de l'accueil tout flatteur qu'ils ont reçu du Président dans lequel ils ont été étonnés de trouver une connaissance aussi complète de l'état des choses à la Nouvelle-Orléans, ainsi que de la topographie de ses environs et de tout le littoral de la Louisiane que s'il en avait dressé lui-même la carte. Les armes, les canons de fort calibre, tout ce qu'ils demandaient enfin, ils l'ont obtenu. Malheureusement les travaux commencés et qui progressaient déjà avec une surprenante activité, se trouvent momentanément suspendus par suite de l'opposition faite par quelques planteurs ainsi que par une douzaine d'incorporées de l'Etat. Nous espérons que cette opposition sera de courte durée; le temps presse, il n'y a pas une minute à perdre.

—On a mis le feu, samedi matin, à la cuisine de la résidence de M. Noël Bachos, rue des Marais, entre St Philippe et Ursulines. Des citoyens ont pu heureusement étouffer les flammes avant l'arrivée des pompiers et sans que l'alarme eut été donnée.

Fête interrompue.—Nos lecteurs savent peut-être que les nègres ont établi dans notre ville une société à laquelle ils ont donné le nom "Morning Star" ou Etoile du Matin. Le but des membres est de "s'entraider en cas de maladie et de s'enterrer, en cas de mort." Leur constitution est imprimée et il y a, le dimanche de chaque mois, une assemblée générale où il se fait une consommation "raisonnable" de porter, de gâteaux, de fruits, et où les sages et les censeurs de la tribu pérorent et discourent à qui mieux mieux.

Le porte et le concerto semblent ne plus régner parmi les sociétaires.

Hier matin, une négresse est venue dire au policeman Sommers qu'on avait profité d'entretiens que les noires plus terribles parce qu'elle avait révélé les secrets de l'Ordre, et qu'un comité de trente personnes devait l'emmener devant le meeting qui le jugerait et le punirait. Elle ajouta que la réunion devait avoir lieu chez E. J. A. Saqué, sur le Triton Walk, que ces personnes feraient d'elle une victime, l'empoisonnement même si la police ne la protégeait pas. Le pauvre femme de service de la police est arrivée, les watchmen communiqua ces informations au caporal Tash et à l'officier Miller; ceux-ci résolurent d'essayer de la chose sans délai.

A onze heures du matin, les deux agents, accompagnés d'une douzaine de policemen, tombèrent au milieu de l'assemblée solennelle comme les boulets de Beauregard au milieu des cohortes de M. Lincoln sur le champ de Manassas. Consternation générale et abandon de décors. Vingt cinq ou vingt six convives — oncles nègres — étaient majestueusement assis pour les bancs sofas et les magnifiques tables de la cuisine étaient ouvertes et deux tables chargées de friandises figuraient avantageusement au milieu du salon. L'argenterie et la porcelaine n'avaient point été oubliées par les convives.

A la vue des officiers, le président et cinq ou six dignitaires s'élancèrent dans la cour, sautèrent par dessus le mur et disparurent; les autres—cinq femmes et dix hommes, tous esclaves— furent arrêtés et emmenés au poste.

M. Saqué et sa famille sont allés passer une conférence de l'autre bord du Lac; les domestiques, qui appartiennent au "Morning Star", ont profité de l'absence de leur maître pour mettre la maison à la disposition de la société.

Une des femmes qui ont été arrêtées déclare que les policemen avaient attendu jusqu'à deux ou trois heures pour faire la descente, ils ne l'auraient pris plus de nègres et de négresses.

Les lettres saisis par les agents indiquent qu'il existe dans la ville de la société une somme de deux cents piastres.

Le coton et le paupérisme en Angleterre.—Le *Constitutionnel* du 5 juillet, termine son bulletin politique par les allusions suivantes à la crise américaine. La dernière partie surtout mérite d'être signalée.

Le paupérisme fait d'effrayants progrès en Angleterre. Un document officiel, qui vient de paraître, constate qu'à la fin du mois de mai dernier le nombre des personnes secourues de la taxe des pauvres avait pris un accroissement de 4 1/2 0/0 sur le chiffre de l'année 1860, à pareille époque. 826,606 malheureux souffrent de la misère légalement reconnue sur le territoire de la Grande-Bretagne. L'augmentation s'est passé est de 34,119 individus, et porte principalement sur les comtés intérieurs du Nord, Leicester, Notts, Derby, Lincoln, etc.

Quand on songe aux éventualités douloureuses que tient en réserve la crise américaine et qui peuvent bientôt priver de toutes ressources la population laborieuse de certaines villes, on ose à peine espérer que cet état de choses ira s'améliorant. Le jour où le coton ferait défaut, quatre millions de personnes, qui vivent de ses diverses industries, ressentiraient cruellement le contre-coup de la querelle transatlantique.

Dès maintenant les efforts les plus énergiques sont tentés pour prévenir un pareil désastre. Hier, le *Daily News* déclarait que, pour son compte, il avait reçu communication de cinquante-huit projets destinés à prévenir la disette cotonnière. En tous pays on s'occupe d'y remédier, au centre de l'Afrique comme aux Indes, à Queensland, en Australie, aux Antilles comme au Canada.

Puisque nous avons prononcé le nom du Canada, annonçons entre parenthèses, que le fils de John Brown vient d'y fonder un établissement cotonnier, et que le *Daily News* n'hésite pas à dire que le fils poursuit par l'industrie le but émancipateur que le père a poursuivi par la force.

Malheureusement, tous ces essais, même ceux de John Brown, ne peuvent aboutir que dans un avenir plus ou moins éloigné. On a beau vanter l'abondance future de telle variété de coton, la qualité de telle autre, le bas prix de la main d'œuvre qu'exigera celle-ci, les encouragements que doit donner à la culture de celle-là la certitude d'un débouché; on a beau parler de la formation en Angleterre d'une compagnie d'acheteurs qui prendra sur tous les points du globe la précieuse denrée et à bon prix; il n'en est pas moins à craindre que l'approvisionnement ne soit passagèrement insuffisant si la guerre se prolonge au-delà de l'Océan. Ce n'est donc pas seulement l'Amérique, c'est aussi l'Europe qui est intéressée à ce que cette lutte fratricide ait un prompt dénouement.

A. GRANDGUILLOT.

☞ Collège Commercial de Dolhonde.—A l'encoignure Camp et Commune—Les jeunes membres de la société devraient acquérir les connaissances nécessaires pour compléter ceux qui sont partis pour la guerre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 juillet 1861.

Reçu après vendredi soir: 381 boeufs du Texas, 5 porcs et 160 veaux. Vendu: 150 boeufs du Texas, 9 porcs et 160 veaux. A vendre sur place: 1038 boeufs du Texas, 17 porcs, 463 moutons et 32 veaux. Nous cotons.

Boeufs de l'Ouest, par 100 livres, 1re qualité		[illegible]	[illegible]
" du Texas, par tête, 1re qualité		[illegible]	[illegible]
Veaux		[illegible]	[illegible]
Moutons 1re qualité		[illegible]	[illegible]
" inférieurs		[illegible]	[illegible]
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres		[illegible]	[illegible]
Vaches laitières, par tête 1re qualité		[illegible]	[illegible]

Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des ulcères, de la toux, de la pierre et d'autres maladies, au moyen du remède des spécialistes, dont le dépôt est au No 117, rue Royal.

Rhumatismes et diarrhée.— Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dysenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voir nos annonces.

Lisez! lisez! lisez!

Je recommande à tous ceux qui comme moi souffrent de ce mal affreux que nous appelons le MAL DE GORGE, de se procurer le remède qu'on trouve dans la rue Ste Anne, No 117; ils seront assurément guéris, car ma fille, âgée de seize ans, pouvait à peine respirer et elle a été guérie comme par miracle après avoir pris le remède trois fois. Je certifie que c'est la vérité et je signe

PAUL BURGUNDER.

Mmel—4, l lundis   Résidence, rue de Chartres, No 29.

Décédée à 11 heures A. M., dame Marie Evelina ESTABLIER, à l'âge de 23 ans, épouse de Pierre Ravaia. Son corps est exposé rue des Bons-Enfants, entre Colombus et St-Bernard. Les amis et connaissances de son époux ainsi que ceux des familles H. et J. Méridier, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, lundi, 29 juillet, à 5 heures P. M.

Clergé St-Augustin.

Lager Beer de Bavière.—[illegible] barriques, de célèbre Lager Beer de Berling, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO.

ATTENTION.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.

UNE assemblée des citoyens de la Nouvelle-Orléans aura lieu, à la Bourse des Négociants rue Royale, LUNDI SOIR, 29 du courant, à 7 heures, afin de pourvoir immédiatement aux mesures pour secourir les blessés de l'armée confédérée en Virginie.

Le lecteur trouvera la liste des noms sur la partie anglaise. 27 juil

Aux personnes réellement malades.

☞ Les personnes qui souffrent de l'indigestion, des nausées, des flatuosités, de l'affaiblissement physique, de la faiblesse des muscles, du manque d'appétit, de la désorganisation des organes de la génération, peuvent se guérir radicalement en employant

L'Elixir de Wright,

C'est le baume dont nous parle l'histoire. Ceux qu souffrent réellement ont le remède sous la main et pourront y avoir recours.

A vendre, à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Rue de Chartres, Nos 21 et 151. 23 juil—en 2 avril

Préparation de Wilson pour exterminer les rats et les ravets.

L'Exterminateur de Wilson est préparé par un chimiste habile; c'est ce qui se vend à plus bas prix et c'est sans contredit ce qu'il y a de mieux pour chasser des maisons, des navires, des abattoirs, des magasins à graine, etc., les rats les ravets et les souris.

Prix .... 50 cents la boîte.

A vendre, à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Rue de Chartres. No 21 et 151. 23 juil—19,31.

Rhumatisme et Diarrhée.

☞ Le propriétaire des célèbres remèdes pour le rhumatisme et la diarrhée présente aujourd'hui de nouvelles preuves de leur efficacité. Les certificats ci-dessous émanent de citoyens respectables. Nous devons dire que chaque maladie est traitée par un remède particulier. S'adresser au No. 117, rue Anne.

La présente est destinée à certifier que les remèdes qu'on se procure au No 117, rue Ste-Anne, ont guéri une de mes négresses qui souffrait depuis plusieurs années de rhumatisme. Beaucoup de médecins l'avaient déjà traitée, mais sans résultat favorable. Je dois dire que le médicament que vous m'avez donné l'a guérie en trois jours et qu'elle est maintenant en parfaite santé.

J. H. LENOSFIELD, Rue des Magasins, entre Erato et Thalie.

Je certifie que j'ai été guéri d'une diarrhée dont je souffrais depuis un an. Après avoir essayé vainement de tous les remèdes, j'obtins au No 117, rue Ste-Anne, un médicament qui m'a guéri et que je recommande à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert moi-même.

MARTIN FORD, No 168, rue du Camp. 11fév—1pci

GUERISON IMMEDIATE!

du Croup, du mal de Gorge, des brûlures et blessures récentes.

TOUTES SORTES D'ULCERES GUERIS (même ceux provenant de maladies secrètes)

remèdes pour les Hémorroïdes, la mauvaise haleine, la toux, la pierre, les vers, fièvres et frissons, maux d'oreille, etc., etc.

REMEDE SPECIAL POUR CHAQUE MALADIE

S'adresser au No 117, rue Ste-Anne.

Heures de bureau: Tous les jours, de 1 heure à 3 h. et demie P. M. En outre le mardi et le jeudi, de 9 à 11 du matin. 4mars—1lpe—lund

Quartier-Général—Jackson Regiment.

Nouvelle Orléans, 27 juillet 1861.

ORDRE SPECIAL No 1.

I. Le Jackson Régiment ayant été accepté par le secrétaire de la guerre, les capitaines des compagnies attachées au Régiment se mettront à la disposition du commandant avec les listes de leurs compagnies, à la Bourse des Marchands, rue Royale, lequel commandant les transférera alors sur les listes du régiment qui entrera immédiatement au service et recevra l'ordre de se rendre au Camp Polk, près de Corinth, Miss.

II—Le lieutenant colonel, G. Dreux gradué de l'Institut militaire de l'Ouest, Kentucky, prendra immédiatement le commandement du camp et la direction des manœuvres de l'école de compagnie et de bataillon.

III—Une école d'instruction sera établie, les officiers commissionnés seront instruits à l'école de compagnie, à celle de bataillon et toute facilité sera offerte aux officiers de se perfectionner dans les évolutions de la ligne.

Par ordre de C. C. MILLER, Col. Com. du Régiment Jackson. J. S. DUKE, Adjudant. 29 juillet

LEGION FRANÇAISE,

1re Compagnie.

Ordre No. 4.

Les membres de cette compagnie sont prévenus qu'il n'y aura pas exercice ce soir. Par ordre du capitaine, H. TACON, Sergent Major.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1861. 29 juil—1

CADETS DREUX.

Seconde Compagnie.

A une élection tenue le 23 juillet 1861, les officiers suivants ont été élus:

Jos Martin, capitaine.
M. Fernandez, 1er lieutenant.
T. Train, 2me lieutenant.
W. S. Wade, lieut. porte-drapeau.
G. Montamat, sergent-major.
A. Rousquet, 1er sergent.
T. Maubertré, 2me —
T. Bosna, 3me —
O. Wolf, 4me —
J. Martino, 1er caporal.
H. Dupré, 2me —
J. Ledieu, 3me —
E. Montamat, 4me —

Les membres qui veulent se joindre à la compagnie, sont priés de passer à la caserne, rue Hopital, entre Dauphine et Bourbon.

Par ordre du capitaine, G. MONTAMAT, Sergt-Major. 29 juil—1f

VOLONTAIRES, ATTENTION!

100 GIBERNES,

Epées, Ceinturons de soie pure, Ene, Revolvers de Colt,

GARNITURES et autres.
BOUTONS militaires,
TRESSES dorées à casquettes,
DRAPS, bleu, bleu de ciel, gris et rouge.

A vendre par HOFFMAN & MARKS, Rue de Chartres, No 63

En magasin—Une facture d'opium de la meilleure qualité et de la morphine des célèbres marques P. & W. et R. & S. 29 juil—

HEBERT & ESCOUSSE,

121 rue de Chartres,

Ont le plaisir d'informer leurs abonnés aux JOURNAUX FRANÇAIS

Ainsi qu'au COURRIER DES ETATS-UNIS ETC., ETC., que vu une combinaison particulière prise par eux, ils se trouvent à même de pouvoir leur servir leurs abonnements. 24 juil—6

Institutrice.

UNE dame anglaise, cherche à trouver une bonne place comme institutrice. Elle a déjà été engagée par nombre de dames créoles et américaines pour enseigner à leurs enfants l'anglais, le français, le latin, la musique et le dessin. Elle n'a pas d'objection à préparer de petits garçons pour le collège, ou à voyager avec une famille. Elle offrira les meilleures recommandations qu'on puisse désirer dans cette ville. S'adresser par lettre aux initiales O. Y., au bureau de l'Abeille. 29 juil—7f

VIN rouge en caisses—4000 caisses vin rouge Cantenac, 2400 caisses vin rouge St Julien

225	do	Château Dillon
100	do	Château Talbot,
300	do	Margaux,
20	do	Château Lafitte
12	do	Château Margaux
15	do	Château Latour
28	do	Pichon Longueville

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN rouge en barriques—25 barriques vin rouge Château Dillon, 12 barriques vin rouge Château Léoville, 20 demi barriques do Bourgogne. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN blanc—50 barriques vin blanc, Haut Sauterne, 5 barriques vin blanc Barsac, 30 barils do Haut Sauterne, 12 demi barriques do Barsac, 100 caisses do do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 27 juil

HUILE d'olive—75 paniers 12 bouteilles Piaggio, 150 do 24 1/2 do do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN—100 barriques vin Montferrand, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

WHISKY—40 caisses whisky, "D. B. Sutton" 1840, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—80 barriques vin Médoc, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 14 St Louis. 27 juil

SALPETRE—4 bags salpêtre à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—40 barriques vin St Julien, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

ANISETTE—6 caisses anisette Marie Brizard & R, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

VIN—45 barriques vin St Emilion, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

LIQUEURS—40 caisses liqueurs assorties, Marie Brizard & R à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 27 juil

Sous les clés de la Douane,

200 futailles eau-de-vie, des marques suivantes: Cognac Père et Fils, 1858, 1850, 1858; Achille Petit, 1810; J. A. Godin, 1825; Wm Leroy, 1823; J. B. Bonie, 1823.

A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—6f

DIVERS—100 paniers anisette extra superfine, Chauvet, 150 paniers bouteilles vides, 2500 demi-boîtes sardines à l'huile, 2700 quarts do do, 45 caisses moutarde C. F. Berger, 30 do Champagne Duc de Montebello, 12 barils vinaigre de vin blanc, 125 milliers bouchons fins, 2 boucauts ficelle en pelottes, 25 caisses fruits au vinaigre. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—6f

CHANGE à vue ou à terme, sur: Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Brest, Orléans, etc. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—1m

AVIS.

LE soussigné ayant été nommé seul agent pour les créanciers de A. Hunt & Co, de Shreveport, Lne, est le seule personne autorisée à régler les dettes et collecter les réclamations de la maison.

ULGER LAUVE, Bureau, encoignure de la Banque des Citoyens. Shreveport, Lne, 29 juin 1861. 3 juil—1m 2l p.s.

NOURRICE.

A LOUER de suite comme nourrice une jeune et belle négresse nouvellement accouchée. S'adresser au docteur J. Kanel, No 29, rue Morales (entre Français et Champs-Elysées). 29 juil—5f

A VENDRE

A GRAND SACRIFICE

Pour clore une consignation.

100,000 cigares de la Havane, De différentes marques.

S'adresser au 75, rue du Camp, au premier étage. 24 juil—6f—3 p. s.

Venant d'être publiée:

LA MARCHE FUNEBRE DU

Lieut. Col. Chas D. Dreux,

PAR THEO SHOENHEIT,

Au profit de la veuve du Lt. Col. Dreux. A vendre par tous les marchands de musique.

A LE PALE—60 barriques Ale pale de l'Inde, de H Denison, qualité supérieure, en bouteille et demi bouteilles, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti.

A ARMORY HALL,

Pendant une semaine, commençant le LUNDI, 29 juillet.

Bénéfice des familles des volontaires absents.

PANOPTIQUE DU SUD.

Une exhibition mécanique de figures mouvantes, représentant des scènes de la guerre actuelle y compris le BOMBARDEMENT DU FORT SUMTER avec vingt scènes d'intérêt et des vues parfaites des forts Sumter, Moultrie, Jefferson, Taylor, Pickens. Grand spectacle naval et militaire représenté chaque soir.

Matinées le samedi à midi, pour la convenance de familles et des écoles.

Billets d'admission	50 cts
Enfants et domestiques	25 cts.
do do matinée	15 cts.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. On commencera à 8 heures.

Le bureau pour la vente des billets sera ouvert de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures P. M. 26 juillet—1sem.

Concert au lac.

UNE grande soirée musicale aura lieu tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, au restaurant Boudro à l'extrémité du chemin de fer de Ponchartrain.

Les artistes appartiennent à l'orchestre du Théâtre de l'Opéra. On commencera à 4 heures de l'après-midi. 27 juillet—1m

Régiment des Gardes d'Orléans.

Cinquième Compagnie.

Dorénavant l'Ecole de peloton aura lieu le mercredi au lieu du vendredi. L'école de bataillon se fera le jeudi, comme par le passé. La formation se fera à 5 heures et demie précises. Par ordre du capitaine L. Q. Queyrouze. E. TOURNE, Sergent major. 27juil—29.30

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.

—Compania de Reserva—

Los miembros que componen la compañia arriba espresada, se reuniran en el cuartel esquina Tremé y Basen Viejo, el lunes, 29 del corriente, á las 6 de la tarde, para tratar de asuntos importantes de la misma. Se espera la mayor puntualidad.

De orden del capitan. El sargento 1ro. JAIME MAGI. 27julio—2

Bataillon d'Artillerie d'Orléans,

Compagnie de Réserve.

La Compagnie se réunira à sa caserne tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS. Les exercices dureront de 6 à 9 heures P. M.

Tous les membres de la Compagnie sont commandés d'être ponctuels.

Par ordre du capitaine. B. O'CONNELL, 1er Sergent. 26 juil—3

BATAILLON BEAUREGARD,

Chasseurs de la Louisiane.

A une assemblée générale des membres de la Compagnie des CHASSEURS DE BEAUREGARD, il a été unanimement résolu qu'à l'avenir cette Compagnie sera connue sous le nom de CHASSEURS DE LA LOUISIANE. AND. D. DORIOCOURT, Secrétaire. 26 juil—4

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1861.

Ordre général No 16.

I. Les membres des différents corps composant les troupes volontaires de l'Etat, incorporées dans la Légion de la Louisiane, sont prévenus que s'ils quittent les corps susceptibles d'être appelés au service actif pour s'engager dans les corps sédentaires, leur engagement sera considéré comme nul et non avenu et que leurs noms seront envoyés aux officiers recruteurs de la milice de l'Etat, afin de les y faire incorporer d'une manière définitive.

II. Les corps sédentaires de la Légion de la Louisiane seront composés des compagnies de la réserve des corps actifs et des volontaires non naturalisés. La même mesure leur sera appliquée dans le cas où ils se prévaudraient de leur certificat pour s'exempter du service de la milice, ils manqueraient trois fois de suite aux appels, sans excuse valable.

III. Les chefs de corps transmettront sans délai au Quartier Général les noms des délinquants.

Par ordre du Brigadier Général JAMES TRUDEAU, Commandant la Légion de la Louisiane. LOUIS DESSOMMES, Aide-de-camp. 25 juil—6

Volontaires—Attention!

LES soussignés offrent à vendre aux Compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS A DOS pour les gens d'équipements militaires, à un prix raisonnable, par H. LEBRETON & Co, 18, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.

N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—3e

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles de toute grandeur, de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et toiles damassées pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier tapis de Hollande et nattes de coco pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix. A. BROUSSEAU & Co.

AVIS.

A partir de cette date, je ne paierai aucune dette que pourrait contracter ma femme Marie Eugénie Roth, née Ferrary, sans une autorisation écrite et signée de ma main.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1861. MICHEL ROTH. 27juil—3f

J. R. Jaffray & Co,

7, St. MILDRED'S COURT, Londres, (Angleterre).

Agent, M. J. V. DURAND, Nouvelle-Orléans. 27 juil—6m

AVIS.

MA femme ayant abandonné le domicile conjugal, avis est donné au public qu'à partir de ce jour je ne paierai aucune dette contractée par elle.

Nouvelle-Orléans, le 26 juillet 1861. PROSPER LAFRANCE. 27juil—3f

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes, Muscat—60 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout. Malaga—4 barils Malaga doux. Whisky—20 1/2 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon Monongahela. Sherry—10 barils et demi barils Sherry. Madère—6 pipes et 3/4 vieux Madère. Porto—1 pipe vieux Porto. Asperges—12 caisses asperges de choix. Cirage—1,0 caisses cirage, simple et double boîtes, 1 de [illegible]—1400 sacs à cafés vides. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16, rue St-Louis.

Départ pour cause de maladie.

Le soussigné offre à vendre un joli cheval de médecin ou de famille de 5 1/2 ans environ. Prix $200 comptant. D. S. VERNE, 274 rue des Remparts, encoignure rue Ursulines entre l'Histoire et St-Antoine. 28 juil—4

PETITS POIS FRANÇAIS—100 caisses de 1/2 bolltes petits pois accommodés, à vendre par B. TURPIN, 33, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala. 3 caisses do de Manille, à vendre par B. TURPIN, 33, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

Vin de St Georges! St Georges!

LE soussigné offre à vendre à sacrifice, malgré la hausse qu'il y a sur les vins ordinaires, 20 barriques vin du VIEUX St GEORGES, 1re QUALITE.

Ce fameux vin a été choisi dans la cave du propriétaire et importé directement ici par J. PLAISENT.

Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage. 25 juil—1m

AVIS.

ON demande à acheter une maison double, en briques, située dans le 2nd district, dans un bon quartier. S'adresser au No 214, rue de Chartres. 25 juil—6

A VENDRE.

Un magnifique cheval bai, de famille. Il a dix ans et c'est un cheval de harnais et de monture. Egalement, une barouche toute neuve et un jeu de beaux harnais neufs. On les vendra à un an de crédit, avec bonne caution. La barouche et le cheval seront vendus ensemble ou séparément. S'adresser à A. MARCHAND, A la Banque des Citoyens. 25 juil—6f

HUILE de lin—20 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—10 barils. Houblon! houblon! houblon—5 balles d'une qualité supérieure. Raisins de Malaga—200 boîtes, 2/4 1/2 de 2 et 1/4. Amandes de Tarragone—2 caisses d'une qualité supérieure. Bouchons! bouchons—320 balles en magasin de toutes grandeurs. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 24 juil—3e

Bureau des Assureurs.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier:

Résolu, qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port, ni aucune assurance contre l'incendie, sur le coton à la Nile Orléans ne sera prise tant que le blocus ne sera pas levé et que la navigation de ce port ne sera pas libre. Le coton qui se trouve sur les habitations peut être assuré contre l'incendie jusqu'aux trois quarts de sa valeur, pourvu qu'il soit emmagasiné en lots n'excédant pas cinquante balles et qu'il y ait entre les lots un espace de trois cents pieds au moins. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 24 juillet—12

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 22 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de cinq pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui seront payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir du lundi, 5 août prochain. AUG. MONTREUIL, caissier. 23 juillet—

Achat de meubles de seconde main

LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous meubles de seconde main, par gros ou par petits lots.—Aussi, vente, échange et réparation de meubles. Les familles qui voudraient se défaire de leur mobilier feront bien de s'adresser au soussigné. J. F. CASANAVE, 138, rue de la Douane, près Dauphine. 20 juillet—1m

A VENDRE,

ensemble ou séparément,

DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et où il ne se trouve que des maisons de résidence. Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan de Benjamin Buisson mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bordés au fond par une allée commune de vingt pieds de large environ, ouvrant sur la rue Philip. Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles, No 22. 13 juillet—10f 3 ps

HUILE d'olives, Avignon l'ainée & fils—350 paniers de 12 onces, à vendre par WM. F. VREDENBURGH, Rue Vieille Levée, No 38. 2 juil

EAU-DE-VIE de cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques Vin Growers C., Louis Le Berton 1865, V. Lecocq 1825 et 1815, M. Jullien Laterrière & fils, Claquit, Tricoche & Co, Arsac Seignette, Jules Dupontois, &c., &c, à vendre par W. F. VREDENBURGH, No 38 Vieille Levée. 2 juil

BI-CARB DE SOUDE—400 barillets de la marque "Dixon & Co", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 2 juil

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende & Zoonj Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 22 juil

LE DR. RANCE

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No. 250, entre Ursulines et St-Philippe, 1er étage.

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le soussigné—50 caisses vermicelli d'Italie, 25 " macaroni, 25 " pâtes assorties. FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 3 juin—1m

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. POITEVENT, partira de l'extrémité du chemin de fer Ponchartrain, et à l'arrivée des convois suivants:

LUNDI	4 heures	P. M.
MERCREDI	4	do
VENDREDI	4	do
SAMEDI	4	do

Il n'ira à Covington que les mercredis et les samedis.

☞ Le A. G. Brown partira de Covington tous les jeudis, à 3 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les lundis, les mardis, les jeudis et les samedis, à 4 heures et demie du matin. Le A. G. Brown fera des excursions tous les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du matin; partira pour revenir de Madisonville à trois heures et demie P. M., et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir.

N. B.— Les personnes qui enverront du fret sont priées de mettre dessus le nom du bateau.

P. A. SHAW, agent, Rue Front, Nos 21 et 23. 20 juil

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nelle-Orléans et de Covington.

A partir de LUNDI, 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés:

Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le fret n'en soit PAYE D'AVANCE au commis du bateau, au comptoir du fer.

Il devra toujours être préparé des reçus duplicata que le commis signera.

Il ne sera pas reçu de fret après 1 heure du matin pour le fret du jour.

G. A. FOSDICK, agent, Rue Natchez, No 43. 4 juil—1m

COMPAGNIE DU Grand Chemin de fer

De la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Département des Terres.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861.

LA Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, en vertu d'un acte du Congrès des Etats Unis du 3 juin 1856 et d'un acte de notre Législature d'Etat du 15 mars 1857, est devenue propriétaire de 706,000 acres de terre libre de toute hypothèque.

Ces terres sont comprises dans une étendue de trente milles de large ou quinze milles de chaque côté du chemin de fer s'étendant d'Alger, en face de la Nouvelle-Orléans, à la rivière Sabine, où la borne orientale du Texas—distance de deux cent cinquante milles. Le chemin projeté et qui devra s'étendre dans le Texas traversera l'une des régions les plus fertiles de l'Etat.

Les terres situées en face des premiers cent vingt-cinq milles du chemin de fer de la Compagnie se trouvent dans la vallée alluviale riche et bien boisée du Bayou Mississipi, sur le Bayou Lafourche, le Grand Lac et ailleurs. Entre les cent vingt-cinquième et les cent quatre-vingt-dixième milles, la Compagnie possède beaucoup de terres fertiles et de prix dans les paroisses des Attakapas—région qui ne le cède à aucune autre sous le rapport de la beauté, de la salubrité et de la fertilité.

Entre le cent quatre-vingt-dixième mille et la rivière Sabine, la voie traverse des prairies très boisées et modérément accidentées qui varient de riches vallées et des cours d'eau. De la bonne eau, du gibier, de petites rivières ou des poissons abondent se trouvent dans toute cette partie du pays. On croit que le coton pourrait être cultivé avec avantage dans ces prairies.

On peut examiner des cartes, obtenir des informations sur la qualité et le prix des terres, faire des demandes et arrêter les conditions de la vente au bureau de l'agent de la Compagnie, à Brashear City, dans la paroisse de Ste-Marie, Louisiane.

Les actes de vente devront être passés à la Nouvelle Orléans, aux frais de l'acquéreur.

En l'absence de l'acquéreur, une procuration écrite autorisant l'agent à signer la vente, les billets donnés en paiement et une hypothèque garantissant le paiement des billets seront requis.

Les conditions de la vente sont: un tiers comptant, le reste en billets à un et deux ans, payables dans une banque de la Nouvelle-Orléans avec 8 pour cent d'intérêt l'an, après l'échéance, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et, en cas de non paiement, l'acquéreur paiera cinq pour cent pour frais d'avocat.

Les terres de la Compagnie sont en voie d'arpentage. A mesure que les rapports seront faits, le prix par acre sera fixé au chaque morceau demandé. la personne qui aura fait une demande en sera avertie, et sera requise d'accepter la terre au prix désigné, dans un temps raisonnable, ou sinon la terre sera offerte en vente à d'autres. La Compagnie se réserve le droit de changer les prix et les conditions à de certains intervalles.

La Compagnie désirant encourager les colons actuels, donnera la priorité à ceux qui occupent et cultivent actuellement les terres, mais elle ne leur accordera qu'un temps raisonnable pour faire leurs demandes et leurs achats, après quoi les terres seront vendues à ceux qui voudront les acheter.

WILLIAM G. HEWES, président. G. W. R. BAYLEY, agent pour les terres. 4juil—1m—v&c.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle Orléans.

Nlle Orléans, 10 juillet 1861.

A UNE élection tenue, le 8 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été dûment élus Directeurs pour l'année:

MM. S. Plassan, P. Maunoner, J. N. Blake, F. Moreno Sr., A. Laforest, W. A. Gordon, C. H. Kernion, P. Queyrouze, H. Peychaud.

Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu aujourd'hui, M. H. Peychaud a été réélu Président à l'unanimité, et M. S. Plassan vice-président.

LOUIS BARNETT, secrétaire. 11 juil

AVIS.

☞ Le brick norvégien LIBERTAS, capitaine Andersen parti de BORDEAUX pour la Nouvelle-Orléans a appris été empêché par l'escadre de blocus, d'arriver à sa port de destination, est arrivé à NEW YORK, d'où il est maintenant prêt à décharger dans le dernier port. Les consignataires sont avertis d'avoir à retirer leurs marchandises. 12 juil—15

Avis de Société.

LES soussignés (57 et 59 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce des meubles dans cette ville. Philippe Duclos et François de Cazalas, associés et Madame Marie Muratte, veuve de Jean Datas, associée commanditaire, d'après les conditions et articles portés dans l'acte de société passé pardevant M. Hugues Pedesclaux, notaire public, le 25 mai 1861, lequel acte a été dûment enregistré. Les associés gérants seuls auront le droit de signer la raison, et la faillite de celle-ci n'affectera aucun associé commanditaire que jusqu'à sa mise de fonds et les bénéfices qui en résultent. [illegible]

P. DUCLOS, FRANÇOIS DE CAZALAS, Vve DATAS. Nouvelle-Orléans 12 juillet 1861. 12 juil—1m

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société existant entre le soussigné et John Haw Lett Jr., est dissoute à partir de ce jour. Nouvelle Orléans, 13 juillet 1861. THEOP. BERTRAND, de Baton Rouge, Louisiane. 17juil—10f

Vieux whisky Monongahela et Bourbon.

QUELQUES barils à vendre. S'adresser No 90, Passage de la Bourse.

PRUNEAUX et cerises à l'eau-de-vie—30 caisses prunes, 40 de 24 pruneaux, 116 caisses pruneaux, et 25 petites boîtes, 13 caisses cerises à l'eau-de-vie, Caiman jaune, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 20 juil

SUCRE de la Havane—50 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée Nos 38 et 40. 20 juil

VINS d'Oporto et de Madère—60 1/4 pipes de vin d'Oporto, B. Feig, en magasin; 5 1/4 pipes de Madère, Grousset, en Douane; 30 octaves, Madère, Grousset, en Douane. A vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 2 juil

CIGARES DE LA HAVANE—22,000 Milans Baltimore Club, 250; 4,000 Regalia do 100; 1,800 do Knickerbocker, 100; en magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 20 juil

Compagnies, attention!

A VENDRE à bas prix—SATINETS, JEANS DRAP bleu et gris, SABRES, PISTOLETS, CEINTURONS, GALONS en or et brodés en or, BOUTONS des Etats de la Confédération et à aigle. HOFFMAN & MARKS, No 63, rue de Chartres. 19 juil—

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus; 100 do fruits au jus assortis; 100 do fruits à l'eau de vie ass.; 100 do cerises à l'eau de vie. A vendre par T. BAILEY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée. 10 juin—15

GRAINE DE LIN et de chanvre, Essences, &c.—50 barils graine de lin de choix; 50 barils graine de chanvre; 200 onces essence de roses, 100 livres do de Portugal; 50 boîtes de manne en larme et en sorte. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 20 juin

EAUX-DE-VIE de Cognac et de La Rochelle—30 futailles cognac Sauvy & Co, de preuve, 25 futailles cognac J. Renice, de preuve

45	do	do	Vineyard Proprietors, de pr. 1852
25	do	do	Otard Dupuy & Co, do 1856
25	do	do	do 1859
19	do	do	Gibos, 1re pr. 1795
32	do	do	Rithoret, do 1825
19	do	do	C. C. C. A. Cahusac, extra, 1re p
19	do	do	Arsac Seignette, La Rochelle, de p.
26	do	do	A. Seignette do
31	do	do	Peleria do

En douane et à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 20 juil

VIN ROUGE supérieur—10 barriques St-Estèphe, 20 barriques St Emilion, 16 barriques Margaux, 35 caisses St-Julien Gautherin, 73 do St-Estèphe do, 10 do Larose do. En magasin et à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40 Vieille Levée. 20 juil

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que: Toile à draps 12/4 Cretonne et d'Ecosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Courtrais, Damassé pour tables 6/4, 8/4, 10/4, Serviettes damassés de Beara, Services toiles, unis bords en couleurs, Coutil fil, blanc et en couleur, Toiles à torchons et à essuie-mains, Bas et chaussettes fil, &c &c.

GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal. 8mars

EN magasin—
250 barriques vin St Julien
80 barriques vin Château Larose
55 barriques vin Grand St Lambert
35 barriques vin Haut Sauterne
35 tierçons vin "
250 caisses vin "
200 " vin St Julien
250 " vin Margaux
50 " vin Margaux 24 1/2 bouteilles
25 " vin Château Lafite 1852
25 " vin " 1858
50 " vin Château Giscours 1858
30 " vin Château Larose 1852
30 " vin Pichon Longueville 1852
10 " vin Haut Barsac
10 " vin Romanée
10 " vin " 1/2 bouteilles
10 " vin Chambertin
10 " vin " 1/2 bouteilles
15 " Chablis & Montrachet
15 " prunes à l'eau de vie
150 " fruits assortis à l'eau de vie
10 " Curaçao
10 " Maraschino
10 " Absinthe E. Pernod
15 " Kirsch
15 " Hostetters Bitters
10 " Schapps
200 paniers Anisette Lafaurie
40 " Anisette Chauvet
15 " Guignolet
19 caisses Punch au Rhum
20 " Cassis du Mont d'Or
200 " liqueurs assorties
2 punchons Jamaïque rhum
25 1/2 cognac J. Robin 1me preuve
25 1/4 " Tricoche 1re preuve
5 " diverses marques
30 barils Madère
35 " whisky Bourbon
45 paniers Huile
20 " Champagne
75 " Champagne 1/2 bouteilles
10 balles 15000 bouchons réguliers
10 " 15000 bouchons pointus
100 caisses Cerises à l'eau de vie
10 " Vermouth
10 " Marsat
10 " Eau de vie Jastiane
10 " Eau de Noix
10 " Eau de Fleurs d'Oranger
10 " vin de Raisin.

A vendre par E. DESCHAMPS, 30, rue St Louis. avril

VINAIGRE—15 barils vinaigre de vin blanc, en magasin et à vendre par S B GRATIAA & Co.

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans

Hôtel de Ville, 21 juin 1861.

CONFORMEMENT à l'ordonnance suivante du Conseil Commun de cette ville, j'annonce par les présentes que des livres de souscription seront ouverts au bureau du trésorier de la ville lundi, 24 du courant, pour un prêt de deux cent cinquante mille piastres pour être consacrées à la défense de la ville.

Afin de mettre tous les citoyens à même de contribuer au prêt, il sera émis des certificats au-dessous de vingt-cinq piastres et au-dessus et je renouvellerai les certificats à tous ceux des bons que lesdits bons pourront être prépayés.

Je fais appel, avec confiance, au patriotisme bien connu de nos citoyens, et j'ai la conviction qu'ils donneront, le Conseil et moi, à accomplir ce qui ne sera point retardé et dont l'importance ne saurait être exagérée.

JOHN T. MONROE, Maire

No 5,649.

ORDONNANCE pour de l'argent destiné à la défense de la ville.

Art. 1. *Il est ordonné par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans*—Que la somme de deux cent cinquante mille piastres ($250,000) est spécialement allouée, par les présentes, pour la défense de la ville de la Nouvelle Orléans.

Article 2. *Il est de plus ordonné* qu'afin de former cette somme et par suite de l'impossibilité où est la ville de prendre sur ses recettes courantes, le Maire de la ville et les chairmen des comités de finances sont autorisés à faire procurer, sans délai des bons de la ville pour le susdit montant, dans la forme et pour les sommes qu'ils décideront. Les dits bons devront être signés par le Trésorier de la ville, contresignés par le Contrôleur et devront être faits payables le 1er juillet 1862, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à l'échéance.

Article 3.—*Il est de plus ordonné*, Qu'immédiatement après l'adoption de cette Ordonnance, il sera du devoir du Maire de faire ouvrir des livres de souscription au bureau du Trésorier, sous sa surveillance et celle des chairmen des comités de finances. Le Maire est également prié de donner avis aux habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, et inviter à venir souscrire au dit prêt. Toutes les souscriptions devront être payées en argent et les souscripteurs recevront leurs certificats au-dessus qu'on sera prêt à les leur livrer.

Article 4.—Il est de plus ordonné que toutes les sommes provenant du susdit prêt seront déposées en banques, seront séparées des autres dépôts de la ville et ne devront être employées que dans le susdit but, et il ne sera tiré que sur mandats du Maire et d'après l'ordre du Conseil Commun.

Article 5.—*Il est de plus ordonné* que tous les bons émis comme il est ci-dessus, seront reçus en paiement des taxes à percevoir après le 1er janvier 1862.

(Signé) J. O. NIXON. Président du Board des Aldermen. LEA F. BAKEWELL, Président du Board des Aldermen assistants.

Approuvé le 18 juin 1861. (Signé) JOHN T. MONROE, Maire. 22juin—6f

LA Société existant en cette ville sous le nom de PREAU & COUTURIE arrivée à son terme, est dissoute à cette date.

Am. Couturie reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861. J. B. PREAU. AM. COUTURIE. 1juil

AVIS.

M. le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 86, entre Royale et Chartres.

Consultations de 8 à 9 heures. 29 juin—30

Carabines, Fusils et Pistolets.

A vendre à bas prix des carabines du Mississipi et du Kentucky, des pistolets d'arçon, des fusils à deux coups, des fusils de Colt à six coups et cinquante fusils très légers. S'adresser au No 26, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, au second. 27 juin

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 28,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

1erdéc—1an

MAISON LESTRADE

A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme de coutume, parfaitement traités. Un omnibus de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.

J. B. & E. G. PRADAT. mai—3m

Avis aux compagnies militaires

J. BARRE,

SELLIER,

CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE

Rue Bourbon, 206,

ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.) NOUVELLE-ORLEANS. 21 juin—6

Dissolution de Société

LA société existant jusqu'ici sous la raison FLECHIER & BOUVIER est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.

C. O. FLECHIER, rue Toulouse, No 120. Nlle-Orléans, 12 juillet 1861. 13 juil—3e

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 643. 13juil—

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co. pour les affaires de groserie dans cette ville, a été dissoute le 29 juin 1861, par limitation de temps et du consentement des parties.

C. C. COLLINS, O. CARRIERE, G. D. LOGAN, A. CARRIERE.

Assocé en commandite. Le soussigné continuera les affaires de ce genre en son nom et pour son propre compte. C. C. COLLINS. 2 Ret—1m

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

A partir du 30 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et 5 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 8 heures et 45 minutes P. M.

Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances directes avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord ou le Sud. Le train de nuit se relie à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond exactement avec le chemin de fer central du Mississipi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile		$12 50
" " " " Selma		20 00
" " " " Montgomery		25 50
Temps du trajet pour Mobile		24 heures,
" " " " Selma		30 "
" " " " Montgomery		35 "

T. S. WILLIAMS, Surintendant-général. 2 juil

VENTE A PRIX COUTANT.

E. ROLLAND,

Marchand de CHEVEUX,

Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis,

INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne qu'en raison de l'état actuel des affaires, à partir du 1er juillet, il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coûtant—

Frisettes pour bandeaux	$1 00
Frisettes frisées	1 00
Nattes sur peigne, la paire, depuis	1 00
Nattes pour chignon, depuis	2 00
Cache-peigne, depuis	3 00
Perruques pour hommes	10 00
Perruques entières pour dames	20 00

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions.

Salon réservé pour les dames.

Nettoyage de tête, coiffure et teinture de cheveux.

2 juil—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD,

Du Dr RANCE,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1854 par le Dr Byrne-holdt, et dirigé actuellement par le Dr R. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain. 24 avril—3m

20, Rue de Chartres, au 1er étage.

LEON LAUGRIN, avocat

(Licencié en droit de la Faculté de Paris),

AYANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements, se chargera, (en outre des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat), de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 18 juin—3m

$65 EUREKA! $65

MACHINE A COUDRE, patentée

D'ELIAS HOWES,

Rue du Camp, No 3.

AGENT, E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, coud les étoffes les plus épaisses et les plus fines avec autant de régularité. Elle est supérieure à toutes celles de $50 et de $100. TOUTES LES AUTRES ont trompé l'attente des acheteurs. On peut se référer à des centaines de personnes qui s'en sont servies. 8 juil—

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGE.

DEPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront en dépôt exclusif chez M. F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

☞ Dépôt de tous les médicaments français patentés. 14 fév

CONFITURES—40 caisses gelées et marmelade françaises. Fruits à l'eau-de-vie—100 caisses cerises et abricots assorties. Allumettes—20 caisses allumettes du Sud. Cruches et jarres—2000 cruches et jarres de 1, 10 et 12 gallons. Saumon—30 caisses saumon 1 lb. can. Homard—30 do homards do. Huîtres—30 do huîtres do. Tapettes—40 do tapettes en verre. Vinaigre—32 barils vinaigre français. Prunes—40 caisses prunes d'Ente, une choix. A vendre et en magasin par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16 rue St Louis. 2 jul

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne & Chartres.

DESIRANT réduire notre immense assortiment de marchandises choisies, nous offrons à notre clientèle et au public en général toutes nos marchandises au prix d'importation, telles que: Mantelets soies et dentelles, Pointes et Châles dentelle, Gants et Mitaines fil, Mouchoirs et Parures brodés, Volants, Broderies, Jaconat, Organdi et Mousseline imprimés, Barège anglais uni et broché, Mousseline unie et à carreaux, Toile d'Irlande et Platille, Toile et coton à draps de toute largeur, Coutil fil, Mérinos français, Cachemir léger, Nankins, Gingas, Cotonnades françaises, Bas fil blanc, écru et gris, Mousseline à moustiquaire unie, à carreaux, brodée et à pois, Bobinet à moustiquaire, Linge de table, toile à torchons &c. ainsi que beaucoup d'articles dont le détail serait trop long. TURCOTTE & BLANCHARD. 30 avril